

ÉCOLE NATIONALE D'INGÉNIEURS ABDERHAMANE BABA TOURE



410, Av. Général Moussa TRAORE BP 242 – Tél: (223) 20 22 27 36 – Fax: (223) 20 21 50 38 / Bamako – MALI

APPEL À CANDIDATURE POUR LES CONCOURS ET TESTS D'ENTRÉE À L'ENI-ABT AU TITRE DE L'ANNÉE ACADÉMIQUE 2025-2026

La Direction de l'École Nationale d'Ingénieurs Abderhamane Baba Touré informe les candidats aux concours et tests d'entrée à l'école pour le compte de l'année académique 2025-2026 que :

- ✓ La réception des dossiers se déroulera du **mercredi 10 au mardi 30 septembre 2025** dans l'enceinte de l'école.
- ✓ Les conditions d'accès, la composition des dossiers de candidature, les offres de formation, les matières et leurs coefficients ainsi que les nombres de places mises aux concours et tests sont consignés dans les tableaux 1 à 7.
- ✓ Les frais de dossiers sont fixés à **dix milles francs FCFA (10 000 FCFA)** et ne sont pas remboursables quel que soit le résultat du dépouillement.

I. FORMATIONS OFFERTES EN MASTER D'INGÉNIERIE

1.1. CONDITIONS D'ACCÈS ET DURÉE DES ÉTUDES

• Accès en 1ère année (Semestre 1)

Par voie de tests/étude de dossier pour les titulaires de diplôme de licence en technique et/ou sciences, de licence professionnelle ou de maîtrise dans la spécialité concernée.

La durée de la formation est de quatre (4) semestres, soit deux (2) ans.

• Accès en 2ème année (Semestre 3)

Par voie de tests/étude de dossier pour les titulaires de DEA ou équivalent, d'un diplôme d'ingénieur dans la spécialité concernée.

La durée de la formation est de deux (2) semestres, soit un (1) an.

1.2. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

1. Le formulaire de demande d'admission/inscription de l'ENI-ABT dûment rempli et timbré ;
2. Une copie certifiée conforme du diplôme du baccalauréat ou du BT2 ;
3. Une copie certifiée conforme du dernier diplôme ;

4. Les relevés de notes des années d'études ayant abouti au dernier diplôme ;
5. Un extrait d'acte de naissance ou de jugement supplétif ;
6. Deux photos d'identité ;
7. Un certificat de nationalité ;
8. Une autorisation de l'employeur pour les professionnels.

Le nombre de places peut être revu est fonction du passage des admis de la licence de l'ENI - ABT

Le tableau 1, donne les formations offertes ainsi les nombres de places mises au concours.

N.B. Les parcours sont donnés uniquement pour information ; l'inscription se fait aux filières et non aux parcours.

II. FORMATIONS OFFERTES EN LICENCE ET EN CYCLE DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR

2.1. CONDITIONS D'ACCÈS À LA FORMATION DE LICENCE ET DURÉE DES ÉTUDES

2.1.1. Accès et durée des études

La durée des formations de licence est de six (06) semestres, soit trois (03) ans.

- a) Sur concours direct pour les titulaires de baccalauréat Technique/Scientifique (GC, GEL, GELN, GEN, GM, GMI, TSE, TSEXP) de l'année en cours (2025) ;

Les détenteurs de Bac TSEXP sont admissibles seulement en Géologie et Mines.

- b) Sur concours professionnel pour les titulaires de BT2 ou tout autre diplôme équivalent dans les spécialités concernées.

2.1.2. Composition du dossier de candidature

- Le formulaire de demande d'admission/inscription de l'ENI-ABT dûment rempli et timbré 2 ;
- Une copie certifiée de l'attestation du diplôme du baccalauréat ou du diplôme de technicien correspondant à la spécialité ;
- Un extrait d'acte de naissance ou de jugement supplétif ;
- Deux photos d'identité ;
- Un certificat de nationalité.

Le tableau 2 présente les offres de formation et les nombre places mises au concours.

Tableau 2 : Le nombre de places mis au concours en Licence

DER	Filière	Classe	Nombre de places
Génie Civil	Licence en Génie Civil	1 ^{ère} A	40
	Licences Générale	3 ^{ème} A	10
	Licences Générale/Professionnelle en Génie Civil	3 ^{ème} A	10
Géologie et Mines	Licence en Géologie et Mines	1 ^{ère} A	45
	Licence Professionnelle en Géologie et Mines	3 ^{ème} A	10
	Licence Professionnelle en Eau et Environnement		10

Tableau 1 : Le nombre de places mis au concours en Master d'Ingénierie

DER	Filière	Parcours		Nbre places
DER DE GÉNIE CIVIL	Master d'ingénierie en Aménagement Hydraulique et Environnement.	Aménagement Hydraulique et Environnement	1 ^{ère} Année	10
			2 ^{ème} Année	5
	Master d'ingénierie en Structures et Technologie.	Structures et Technologie.	1 ^{ère} Année	10
			2 ^{ème} Année	5
	Master d'ingénierie en Infrastructure de transport	Infrastructure de transport	1 ^{ère} Année	10
			2 ^{ème} Année	5
DER DE GÉNIE ÉLECTRIQUE	Master d'Ingénierie en Systèmes Électriques et Électroniques	Réseaux Électriques et Commande des Systèmes Électriques (RECSE)		5
		Électronique et Automatismes Industriel (SIA)		5
DER DE GÉNIE MÉCANIQUE ET ÉNERGIE	Master d'Ingénierie en Énergie et Environnement	Énergies Renouvelables et Environnement		10
		Froid et climatisation		
	Master d'Ingénierie en Génie Mécanique	Conception des Systèmes Mécaniques		15
		Fabrication Mécanique et Productique		
		Maintenance Industrielle		
DER DE GÉODÉSIE	Master d'Ingénierie en Topographie	Topographie		4
DER DE GÉOLOGIE ET MINES	Master d'Ingénierie en Eau et Environnement	Hydrogéologie		7
		Hydrologie		7
	Master d'Ingénierie en Mines	Prospection Minière		7
		Exploitation Minière		7
GÉNIE INFORMATIQUE ET ÉLÉCOMMUNICATIONS	Master d'Ingénierie en Génie Informatique et Télécommunication	Management des Systèmes Informatiques		5
		Génie Logiciel		5
		Systèmes et Réseaux		5
		Traitement du Signal et de l'information (TSI)		5
		Technologie Mobile (TMO)		5
		Conception des procédés industriels		

Tableau 2 : Le nombre de places mis au concours en Licence

DER	Filière	Classe	Nombre de places
Génie électrique	Licence de Génie en Électrotechnique, Électronique, Automatique (LGEEA)	1 ^{ère} A	40
	Licences Générale	3 ^{ème} A	5
	Professionnelle en Électrotechnique et Informatique Industrielle		10
Génie Informatique et de Télécommunications	Licence en Génie Informatique et Télécommunication	1 ^{ère} A	30
	Licence Générale	3 ^{ème} A	10
	Licence Professionnelle en Génie Informatique		5
	Licence Professionnelle Télécom		5
Génie Mécanique et Énergie	Licence en Génie Mécanique et énergie	1 ^{ère} A	40
	Licences Générale / Professionnelle en Génie Énergétique et Climatique	3 ^{ème} A	10
	Licences Générale / Professionnelle en Génie mécaniques	3 ^{ème} A	15
Géodésie	Licence en Topographie	1 ^{ère} A	30
	Licences Générale	3 ^{ème} A	6
	Professionnelle en Topographie		8
	Professionnelle de Cadastre	3 ^{ème} A	8
Génie Chimique, Environnemental et Biomédical	Licence en Génie biomédical	1 ^{ère} A	20
	Licence en Génie chimique et environnemental	1 ^{ère} A	20

2.2. CONDITIONS D'ACCÈS AU CYCLE DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR

Les spécialités concernées par le concours sont :

- Génie Civil (GC);
- Génie Industriel et Maintenance (GIM) ;
- Topographie ;

La durée de formation est de deux ans et demi et comprend des enseignements théoriques et pratiques de deux ans et stage en entreprise d'un semestre.

2.2.1. Accès et durée des études

- a) Sur concours direct pour les titulaires de baccalauréat Technique/Scientifique (GC, GEL, GELN, GEN, GM, GMI, TSE) de l'année en cours (2025) ;
- b) Sur concours professionnel pour les titulaires de BT2 ou tout autre diplôme équivalent dans les spécialités concernées.

N.B. Les nombres de places mises au concours pour les différentes spécialités sont indiqués dans le tableau 5 en annexe.

2.2.2. Dossier de candidature

- Le formulaire de demande d'admission/inscription de l'ENI-ABT dûment rempli et timbré ;

- La copie certifiée de l'attestation du diplôme du baccalauréat ou du diplôme de technicien correspondant à la spécialité ;
- Un extrait d'acte de naissance ou de jugement supplétif ;
- Deux photos d'identité ; – Un certificat de nationalité ;
- Une attestation de cautionnement pour les étudiants non réguliers et les professionnels ;
- Une attestation de l'employeur pour les professionnels.

Les offres de formation au cycle de Technicien supérieur ainsi les nombres de places mises au concours sont dans montrées dans le tableau 3.

Tableau 3 : Nombre de places mis au concours pour le cycle TS	
Filières	Nombre de places
Génie Civil	30
Génie Industriel et Maintenance	30
Topographie	30

III. LES ÉPREUVES

Les tableaux 4 à 7 montrent les épreuves des différentes formations, leur durée et les coefficients qui sont affectés.

A- Pour les détenteurs du baccalauréat Admission en 1^{ère} année licence et TS, semestre1

Tableau 4: Les épreuves des détenteurs de Bac pour la licence et le cycle TS

Spécialités	Épreuves	Coef.	Durée (h)
Génie Civil	• Mathématiques - et • Physique	1	3
Topographie			
Géologie		1	3
Génie Électrotechnique, Électronique, Automatique			
Génie Informatique et Télécommunications			
Génie Mécanique et Énergie			
Génie Chimiques , Environnemental et biomédical			

B- Pour les détenteurs de BT2 Admission en 1^{ère} année TS, semestre1

Tableau 5 : Les épreuves des détenteurs de BT2 pour cycle de TS

Spécialités	Épreuves	Coef.	Durée (h)
Génie Civil	Mathématiques	1	3
	Physique	1	3
	Matériaux de construction	1	1,5
	RDM	1	1,5
Topographie	Mathématiques	1	3
	Physique	1	3
	Topographie générale	1	1.5
	Calculs topométriques	1	1.5
Génie Industriel et Maintenance	Mathématiques	1	3
	Physique	1	3
	Électrotechnique	1	1,5
	Installations électriques	1	1,5

Tableau 6: Les épreuves pour les détenteurs de BT2 pour la licence

Spécialités	Épreuves	Coef.	Durée (h)
Génie Civil	- Résistance des matériaux	1	3
	- Matériaux de construction		
	- Mathématiques	1	3
	- Physique	0,5 0,5	1h 30 1h 30
Génie Électrotechnique, Électronique, Automatique	- Électrotechnique	1	3
	- Électronique	1	3
	- Mathématiques	0,5	1h 30
	- Physique	0,5	1h 30
Génie Mécanique et Énergie	- Froid	1	3h
	- Climatisation	1	3
	- Mathématiques	0,5	1h 30
	- Physique	0,5	1h 30
	Ou		
	- RDM	1	3
	- Technologie Générale	1	3
	- Mathématiques	0,5	1h 30
	- Physique	0,5	1h 30
Génie Informatique et Télécommunications	- Électrotechnique	1	3
	- Électronique	1	3h
	- Mathématiques	0,5	1h 30
	- Physique	0,5	1h 30
Topographie	- Calculs topométriques	1	3h
	- Instruments et méthodes	1	3
	- Mathématiques	0,5	1h 30
	- Physique	0,5	1h 30
Géologie	- Géologie générale	1	3
	- Pétrographie–Minéralogie	1	3
	- Mathématiques	0,5	1h 30
	- Physique	0,5	1h 30

D. Pour les détenteurs de DTS ou équivalent

Admission en 3^{ème} année, semestre 5 (uniquement pour les Licences)

Tableau 7 : Pour les détenteurs de DTS ou équivalent pour admission en 3^{ème} année, semestre 5

MATIÈRES	GC		GE		GIT				GEOLM		GME				GEOD	
					Informatique		Télécom.				Énergétique		Mécanique			
	Durée	Coef.	Durée	Coef.	Durée	Coef.	Durée	Coef.	Durée	Coef.	Durée	Coef.	Durée	Coef.	Durée	Coef.
Mathématiques																
Physique																
RDM																
Hydraulique générale																
Machines, schémas et installations électriques																
Mesures électriques																
Informatique																
Électronique																
Thermodynamique																
Machines thermiques																
Résistance des matériaux																
Topo générale																
Calculs tonométriques																
Géologie générale																
Minéralogie cristallographie																

NB : La durée des épreuves varie de 2 à 3 heures. Les mathématiques sont obligatoires et communes à toutes les spécialités. Le nombre d'épreuves ne dépasse pas trois (3). Le même coefficient, égal à 1, est affecté à chacune des matières.

Bamako, le 08 septembre 2025

Le Directeur Général



Docteur Kélétigui DAOU
Maître de Conférences